



**BULLETIN MUNICIPAL –
ÉDITION DE JUIN 2026**



Val·Alain

DANS CETTE ÉDITION :

MOT DU MAIRE	2 ET 3
RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL	3 ET 4
MESSAGES DE LA MUNICIPALITÉ	5 À 9
MESSAGES DE LA MRC ET D' ORGANISMES	10 À 19
CALENDRIER DE JUIN ET DE JUILLET 2026	20

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, le maire doit présenter aux citoyennes et citoyens les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre de l'année précédente dans le cadre d'une séance ordinaire du conseil municipal. Je reprends ici, plus en détail, la présentation faite lors de la séance du 8 juin dernier.

Ce rapport traitera des points suivants :

- Rapport financier de l'année 2025;
- Rémunération et allocation de dépenses des élus;
- Réalisations en 2025;
- Plan d'action en 2026;
- Conclusion.

RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2025

L'année 2025 a été marquée par des résultats financiers solides pour la Municipalité de Val-Alain. Le surplus non consolidé s'élève à **328 944 \$**, attribuable principalement à une hausse des revenus et à un contrôle rigoureux des dépenses.

Par ailleurs, des investissements majeurs ont été réalisés dans les immobilisations, totalisant **2 900 541 \$**. Parmi ceux-ci, on note :

Centre multifonctionnel : **2 286 000 \$**

Achat d'un véhicule incendie : **350 000 \$**

Le fardeau de la dette assumé par les citoyens s'établit à **1 400 541 \$**.

La santé financière de la Municipalité reste excellente, avec des surplus accumulés de **1 373 378 \$**, dont **622 195 \$** sont déjà affectés à des fins spécifiques.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les salaires des membres d'un conseil municipal sont régis par un règlement adopté en vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*. Les rémunérations et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité sont détaillées ainsi pour l'année 2025 :

	Rémunération	Allocation de dépenses
Maire	14 072,16 \$	7 036,08 \$
Conseillers	4 690,68 \$	2 245,34 \$

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2025

Au cours de l'année 2025, la Municipalité a réalisé plusieurs projets grâce à l'engagement de l'équipe municipale. En voici quelques-uns qui ont marqué l'année 2025 :

- La construction de l'ensemble de la structure de l'Espace citoyen;
- La construction du bâtiment technique de l'Espace citoyen;
- L'installation de la surface de dekhockey;
- Les travaux de réparation et d'entretien des ponceaux du 5^e Rang et de la rue du Chêne;

Le remplacement du camion incendie à la suite d'un accident survenu en 2024;

L'aménagement d'un sentier pédestre et l'installation de modules d'entraînement et de mobilier urbain derrière l'Espace citoyen.

D'autre part, comme chaque année, des travaux d'entretien ont été réalisés sur les routes municipales qu'on pense au balayage des rues et des trottoirs, à l'application d'abat-poussière, au nivelage des chemins, à la réparation de glissières, etc.

En plus de toutes ces réalisations, le personnel de la Municipalité a répondu à de multiples demandes venant de la part des citoyens pour des services en lien avec l'urbanisme, la taxation, la gestion des matières résiduelles, l'administration, diverses demandes d'information, des permis de brûlage, etc.

PLAN D'ACTION 2026

Tel que le prévoit le budget 2026, de nombreux projets ont déjà débuté ou seront mis en œuvre au cours de l'année. Voici les principaux projets que réalisera l'équipe municipale :

- La finalisation de l'Espace citoyen et sa livraison à la population;
- Le déménagement des bureaux municipaux;
- Le dépôt au gouvernement du projet d'augmentation de la capacité des étangs aérés;
- Le prolongement du réseau d'égout;
- Uniformisation des adresses municipales et installation d'affiches des numéros civiques;
- Le rechargement des rangs en gravier;
- L'évaluation des options pour la fermeture des fossés de la rue des Érables;
- L'installation de filets séparant la surface de dekhockey en trois zones d'activités distinctes;
- Et bien d'autres projets communautaires, de loisirs et culture, de voirie, etc.

CONCLUSION

Encore un beau rapport financier pour la Municipalité! L'organisation est en très bonne santé financière et a connu une belle progression de sa valeur foncière grâce aux nouvelles constructions et aux améliorations, ce qui a permis de conserver un taux de taxation en deçà de la moyenne des municipalités similaires de la région et du Québec, avec un faible passif à la charge du citoyen.

Je tiens à remercier toute l'équipe municipale, les membres du conseil, les nombreux bénévoles, sans oublier les conseillères et conseillers ainsi que les personnes employées par la Municipalité qui ont quitté en 2025 pour de nouveaux défis. Sans votre contribution, Val-Alain ne serait pas aussi dynamique et solide. Et grâce à votre participation et à vos encouragements, chères citoyennes et chers citoyens, chers amis, nous avons l'énergie nécessaire pour poursuivre sur notre belle lancée.

Avec toute ma gratitude,

Daniel Turcotte
Maire de Val-Alain



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2026

- Le conseil municipal accuse réception des états financiers 2025 et renouvelle le mandat de la firme comptable Groupe RDL Thetford/Plessisville inc. en raison de son rendement satisfaisant.
- La directrice générale est autorisée à embaucher temporairement M^{me} Juliane Beaudoin à titre d'adjointe administrative jusqu'à l'entrée en fonction de M^{me} Marianne Samson, qui occupera le poste de façon permanente.
- Le conseil municipal autorise l'adoption de l'échelle salariale pour le personnel de camp de jour 2026 et autorise la directrice générale à embaucher M^{me} Mégane St-Louis à titre d'accompagnatrice des enfants à besoins particuliers ainsi que M^{me} Émy Croteau à titre d'animatrice de terrain de jeux.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2026 (SUITE)

- Le conseil municipal approuve l'entente intermunicipale pour le partage d'une ressource en loisirs entre les municipalités de Val-Alain et de Saint-Janvier-de-Joly.
- Le conseil municipal autorise une contribution municipale de la Municipalité de Val-Alain d'un montant de 250 \$ pour la mise en œuvre du PAC-MRC.
- La directrice générale est autorisée à verser une somme de 100 \$ à titre de don au 142^e Groupe scout de Laurier-Station.
- Le conseil municipal autorise le paiement de différentes factures pour l'Espace citoyen et le bâtiment technique représentant un total de 477 139,72 \$, taxes en sus.
- La directrice générale est autorisée à vendre le pneu pour 25 \$ à M. Pierre Thomassin et le bois de chauffage pour 75 \$ à M. Pierre Gobeil. Les montants obtenus seront inscrits dans les revenus de la Municipalité.
- La directrice générale est autorisée à octroyer, au besoin, un mandat à CHC Groupe conseil pour un montant d'au plus 4 000 \$ avant taxes.
- Le directeur régional du service d'incendie et de sécurité civile de la MRC est mandaté par le conseil municipal pour évaluer tout type de mutualisation des services de formation par le biais d'une nouvelle entente de intermunicipale de fourniture de services de formation en sécurité incendie.
- Le directeur du Service incendie a été autorisé à acheter un réservoir de 68 litres auprès d'Aréo-Feu pour le montant de 4 785 \$ avant taxes.
- Le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 271-2026 sur la gestion contractuelle.
- Le conseil municipal a adopté le second projet de règlement numéro 272-2026 modifiant le règlement de zonage numéro 204-2021 visant à mettre à jour les dispositions relatives aux bâtiments accessoires résidentiels et aux appentis, à modifier les grilles des spécifications des zones H-1, H-2 et H-3 ainsi qu'à autoriser les panneaux d'affichage numérique pour les usages de la catégorie « Équipement ou service communautaire (P-1) ».
- Le conseil municipal adopte le règlement numéro 273-2026 modifiant le règlement numéro 182-2019 sur la tarification des permis et certificats.
- Le conseil municipal a apporté des changements aux annexes du règlement numéro 238-2023.
- Le conseil municipal adopte le second projet de résolution autorisant les usages de *Service de réparation de véhicules légers* et de *Commerce de vente au détail de pneus, de batteries et d'accessoires pour véhicules légers* faisant partie de la classe d'usage C-6 *Commerce de l'automobile et véhicule léger* sur le lot 5 993 850. Ce second projet de résolution peut faire l'objet de demandes d'approbation référendaire. La demande d'autorisation d'un projet particulier comporte certaines conditions quant à l'exercice de l'usage visant à être autorisé.
- Le conseil municipal octroie le contrat de pulvérisation du pavage de la rue Henri à Les Entreprises Lévi-siennes inc. Pour un taux avant taxes de 1,35 \$ le mètre carré et des frais de mobilisation de 350 \$.
- La directrice générale est autorisée à procéder aux appels de soumissions requis et à octroyer le contrat pour la réalisation des travaux de remplissage et d'installation des tuyaux ainsi que d'un regard au plus bas soumissionnaire dans le respect du budget estimé de 7 000 \$.
- Le conseil municipal octroie le contrat d'analyse préliminaire de la réglementation applicable à la canalisation des fossés sur la rue des Érables à la firme Avizo pour un montant de 4 250 \$ avant taxes.
- La directrice générale est autorisée à procéder aux appels de soumissions requis et à octroyer le contrat pour les travaux de creusage des fossés au plus bas soumissionnaire dans le respect du budget de 15 000 \$.

MUNICIPALITÉ EN ACTION!

Travaux dans le 4e Rang



Installation des
jardinières



Fête de la pêche



Travaux dans le
3e Rang



Événement Reconnaissance pour la participation
de Val-Alain à Guette ta glace

MESSAGE DE L'URBANISME

ÉDITION ESTIVALE

L'arrivée de l'été rime souvent avec l'arrivée des projets de construction et des travaux.

N'oubliez pas de **vous informer auprès de la responsable de l'urbanisme** avant d'entamer toute construction ou des travaux, notamment :

- INSTALLATION D'UNE PISCINE
- RÉNOVATIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
- AMÉNAGEMENT DU TERRAIN
- CHANGEMENT DE TOITURE
- CONSTRUCTION D'UNE REMISE, D'UN CABANON, D'UNE PERGOLA, D'UN GARAGE, ETC.
- AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE D'UNE COUR ET DU FOSSÉ

Vous devez avoir obtenu un permis **AVANT** de débiter les travaux.

Voici les démarches obligatoires afin d'obtenir un permis :

1. Remplir le formulaire de demande de permis approprié. Les formulaires sont disponibles sur le site Web de la Municipalité et au bureau municipal.
2. Faire parvenir le formulaire dûment rempli ainsi que les documents requis à la responsable de l'urbanisme à inspecteur@val-alain.com ou directement au bureau municipal.
3. Après avoir été contacté par un employé municipal, aller au bureau municipal pour récupérer le permis. Il est payable par chèque, par débit ou en argent comptant.

LA RESPONSABLE DE L'URBANISME BÉNÉFICIE D'UN DÉLAI DE 30 JOURS À COMPTER DE LA DATE DU DÉPÔT DE TOUS LES DOCUMENTS REQUIS DÛMENT COMPLÉTÉS POUR ÉMETTRE UN PERMIS SI L'OUVRAGE PROJETÉ RÉPOND AUX EXIGENCES DES RÈGLEMENTS D'URBANISME.

POUR TOUTE QUESTION

✉ [INSPECTEUR@VAL-ALAIN.COM](mailto:inspecteur@val-alain.com)

☎ 418 744-3222, POSTE 3

LE SERVICE D'URBANISME PREND DES VACANCES!

Prenez note que le service d'urbanisme sera **fermé du 20 au 31 juillet 2026 inclusivement.**

Veuillez donc prévoir vos demandes en conséquence.

Vos **demandes** seront **traitées** par notre responsable de l'urbanisme à son retour **dans l'ordre dans lequel elles auront été reçues.**



Merci de votre patience, de votre collaboration et de votre compréhension!



GUETTE TA GLACE

Le 27 mai dernier, un bel hommage a été rendu à Jean-Pierre Charbonneau, responsable de la patinoire pour la Municipalité, lors du 5 à 7 Reconnaissance du Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA) afin de souligner sa participation dans le projet *Guette ta glace*.

Au total, ce sont 25 municipalités de moins de 5 000 habitants faisant partie de l'une des 9 MRC de Chaudière-Appalaches qui participent à *Guette ta glace*. Les deux premiers volets du projet, soit un suivi de l'état des patinoires ainsi que des formations sur l'entretien des patinoires, sont terminés, mais le projet se poursuit avec son troisième volet, qui consiste en une réflexion sur le futur des patinoires extérieures et des loisirs d'hiver.

Grâce à l'implication de M. Charbonneau dans notre communauté, la Municipalité a remporté un prix de 500 \$ destiné à l'achat de matériel sportif!

Consultez notre page Facebook afin de visionner la capsule vidéo tournée dans le cadre du projet.





UN GRAND MERCI À M^{ME} GHISLAINE LATULIPPE!

La Municipalité souhaite rendre hommage à M^{me} Ghislaine Latulippe pour son engagement au sein de sa communauté et tient à souligner son implication au Carrefour des personnes âgées de Lotbinière (CPAL).

Le 12 juin 2026, M^{me} Latulippe quittait son poste au CPAL, où elle a été bénévole pendant 30 ans. Elle occupait un poste de conseillère au sein du conseil d'administration et était responsable du service d'accompagnement en voiture pour les citoyennes et citoyens de Val-Alain qui ne possèdent pas d'automobile.

La Municipalité la remercie chaleureusement pour le temps et l'énergie qu'elle a investis afin d'améliorer le quotidien de ses concitoyennes et concitoyens et lui souhaite le meilleur pour la suite.



Demande de bacs roulants

POUR TOUTE DEMANDE DE LIVRAISON OU DE RÉPARATION DE BACS ROULANTS, IL SUFFIT DE REMPLIR LE [FORMULAIRE DE REQUÊTE OU PLAINTÉ POUR LE SERVICE RÉGIONAL DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES](#).

IL EST DISPONIBLE SUR LE [SITE WEB DE LA MRC DE LOTBINIÈRE](#) SOUS L'ONGLET INFO-COLLECTES.

LA MRC VOUS INVITE À [REEMPLIR LE FORMULAIRE](#) PLUTÔT QUE L'APPELER, CAR CELA LUI PERMET :

- D'ASSURER UN TRAITEMENT PLUS RAPIDE ET EFFICACE DES DEMANDES;
- D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE OFFERT AUX CITOYENNES ET CITOYENS;
- DE RÉDUIRE LE VOLUME D'APPELS ET, AINSI, DÉSENGORGER SA LIGNE TÉLÉPHONIQUE.

Merci de votre patience, de votre collaboration et de votre compréhension!



Collecte des encombrants

NE LAISSEZ PAS VOS ENCOMBRANTS SUR LE BORD DE LA RUE!

IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE REMPLIR
LE **FORMULAIRE DE LA MRC** SI VOUS SOUHAITEZ DÉPOSER
UNE DEMANDE DE COLLECTE.
LE FORMULAIRE EST DISPONIBLE SUR LE SITE WEB DE LA MRC.

LES ENCOMBRANTS QUE LA MRC NE PEUT PAS COLLECTER
DOIVENT ÊTRE APPORTÉS À L'UN DES **ÉCOCENTRES** DE LA MRC.

MODALITÉS DE COLLECTE

- **QUANTITÉ MAXIMALE** : 3 M³ PAR ADRESSE, **DEUX FOIS PAR ANNÉE**.
- **DÉLAI DE COLLECTE** : JUSQU'À 20 JOURS OUVRABLES.
- **AVIS PRÉALABLE** : UN COURRIEL OU UN TEXTO VOUS SERA ENVOYÉ 72 HEURES AVANT LA COLLECTE.
- **MISE EN PLACE DES ARTICLES** : LES ENCOMBRANTS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS À L'EXTÉRIEUR (PRÈS DE LA MAISON OU DANS LA COUR), DE PRÉFÉRENCE **APRÈS RÉCEPTION DE L'AVIS DE COLLECTE**. **NE PAS PLACER LES ARTICLES EN BORDURE DE RUE**.
- **RAMASSAGE** : **SEULES LES MATIÈRES ACCEPTÉES SERONT COLLECTÉES**.
- **DEMANDES ACCEPTÉES** : RÉSIDENTIEL SEULEMENT.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- 367 477-0311
- INFOCOLLECTES@MRCLOTBINIERE.ORG

Merci de votre patience, de votre collaboration et de votre compréhension!

Vous avez une idée pour améliorer votre communauté ?
Besoin d'un coup de pouce pour la concrétiser ?

Dépôt de projets citoyens



Vous aimeriez savoir :

- Comment présenter votre projet
- Les critères d'admissibilité
- Les étapes pour obtenir un financement
- Qui pourrait vous apporter de l'aide.

Scannez le code QR pour avoir
toute l'information dont vous
avez besoin !



Contactez-nous !
(418) 415-0646 poste 206
innovation@cdclotbiniere.org

Une prolonge
LOTBINIÈRE
d'opportunités



Express Lotbinière

TRANSPORT COLLECTIF

Pour planifier vos déplacements et suivre les véhicules,
téléchargez gratuitement :



Google Maps



transit



zenbus



SERVICE
GRATUIT
prolongé
JUSQU'AU
31 AOÛT 2026



Pour plus de détails (horaires, tarifs) :
express-lotbiniere.com



PARTENAIRES 12-18
Centre du Québec

*Gala de reconnaissance
Partenaires 12-18*

Desjardins

Zaïna Said Abdallah
Reporter 12-18

Eliam Matteau
Jeune d'exception

- Relève
- Leader 12-18
- GPAT
- Relève entrepreneuriale
- Jeune d'exception
- Finissant
- civisme-engagement-leadership
- Implication

RANDONNÉE EN VÉLO DANS LE VILLAGE



le 27 juin 2026
(remis au 11 juillet en cas de pluie ou de conditions de la rivière inadéquates)

Initiation au paddle board

Une formation de sécurité sur l'eau suivie d'une randonnée sur la rivière

inscription →



POUR LES 11-17 ANS



Loisir Sport opwad
Centre du Québec

Québec

seulement

15\$



LES JOYEUX MERCREDIS COUNTRY À DOSQUET

26 août

19 août

2 septembre

18h30 à 20h00

Soirée de pratique et de danse au profit de
l'Aide Alimentaire Lotbinière

- Pratique de danse avec animateur
- Demandes spéciales acceptées quelques jours avant chaque événement

Ensemble dansons pour la cause!

Votre contribution sera remis à "Aide Alimentaire Lotbinière". Bienvenue à toutes et à tous!

PRIX D'ENTRÉE \$

Contribution
volontaire

Sous le chapiteau (près de l'école) si la température est clémente
Apportez vos breuvages!



En collaboration avec:



Vous investissez dans le pôle =

Vous rapprochez les aliments locaux des gens d'ici.

Vous fournissez des cuisines de transformation à nos producteurs



Aidez-nous à créer votre propre réseau alimentaire dans Lotbinière.



Apprenez-en davantage sur nos obligations communautaires

obligations@lepoleagro.com | 581 200-0998



Bon été !

Nous recherchons toujours des bénévoles et des membres actifs !

Contribuez à votre milieu cet été.

- *Entretien des plates-bandes/fleurs, gazon.
- *Aménagement de l' Atelier de la sacristie.
- *Aide à la ré-organisation du matériel/système de rangement.

Faites partie de la grande famille du St-Edmond !
Des avantages sont offerts selon votre implication.

Communiquez avec nous.

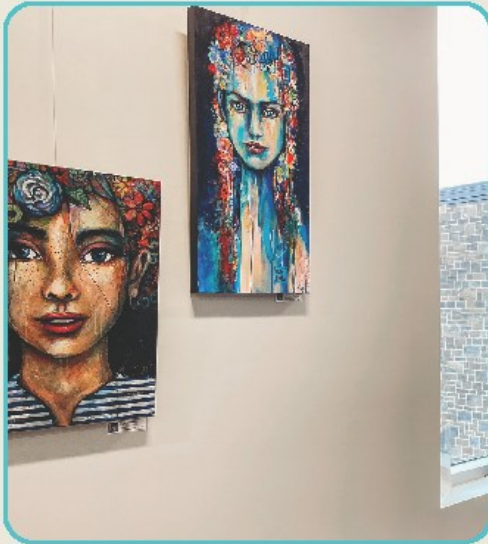


Pleins de nouveautés vous attendent bientôt !

Restez à l'affût, suivez-nous sur facebook.

LESTEDMOND.COM





CORRID'ART

*L'art s'invite
au Campus!*



UNE GALERIE D'ART ÉPHÉMÈRE AU CAMPUS

- Un espace accessible à la communauté collégiale
- Des artistes de la région
- Une vie étudiante enrichie
- Des couleurs et de la vie dans nos corridors!



Œuvres d'Irène Lumineau



PARTICIPEZ À UNE RECHERCHE SUR LA PASSION DES QUÉBÉCOIS·ES POUR LE PICKLEBALL !

UQO

UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC
EN OUTAOUAIS

PARTICIPEZ ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER



L'une des 30 cartes-cadeaux chez SPORTS EXPERTS (tirage au sort)



Qui mène cette recherche ?

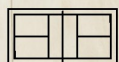
Christophe Maïano - UQO

Co-chercheur·e·s: J. April (UQO), L. Fahrni (UQAM), A.J.S. Morin (Concordia), R. Vallerand (UQAM), et J. Verner-Filion (UQO)



Quel est le but de cette recherche ?

Décrire les caractéristiques, les déterminants et les conséquences de la passion pour le pickleball.



Quels sont les critères pour participer ?

- Être âgé de 18 ans et plus ;
- Habiter au Québec ;
- Être capable de lire le français ;
- Au cours des 12 derniers mois, en moyenne, avoir pratiqué le pickleball au moins 1 fois par semaine.



Que faut-il faire pour participer ?

Compléter en ligne :

- un formulaire de consentement ;
- des questionnaires (25 minutes maximum).



Vous êtes intéressé·e·s à participer

Scannez le code QR

**APPROUVÉE
PAR LE COMITÉ
D'ETHIQUE DE LA
RECHERCHE DE L'UQO**

- Accès et réponses anonymes ;
- Adresse IP non traquée et non enregistrée.



Vous avez des questions ? Ecrivez-nous à recherche.pickleball@uqo.ca



juin 2026

819 362-2336

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1 09:00 - 10:00 Marche ton heure avec Angélique et Gaele	2 09:00 - 11:30 Se retrouver après bébé	3 08:30 - 11:45 Halte-répit 0-17 mois 09:00 - 11:30 Espace Familles Espace Poupons 10:00 - 11:30 ANNULÉ Info-bébé	4 08:30 - 11:45 Halte-répit 0-5 ans	5	6 09:30 - 12:00 Pêche avec papa
7 09:00 - 11:30 Jeux de société	8 09:00 - 10:00 Marche ton heure avec Angélique et Gaele	9 08:30 - 11:45 Halte-répit 0-5 ans	10	11 09:00 - 11:30 Assemblée générale annuelle	12 09:00 - 11:30 Cuisine ton repas	13 09:00 - 15:30 Répit 4-12 ans
14 09:15 - 12:00 Randonnée en famille à Inverness	15 09:00 - 10:00 Marche ton heure avec Angélique et Gaele	16 09:00 - 11:30 Cuisinons pour la Soirée-bénéfice	17 09:30 - 12:30 Espace Familles Espace poupons PIQUE-NIQUE AU CARREFOU 10:00 - 11:30 ANNULÉ Info-bébé	18 09:00 - 11:30 Préparons la Soirée-bénéfice 16:00 - 23:00 Soirée-bénéfice au Biergarten de l'Île	19 00:00 FERMETURE ESTIVALE du 19 juin au 24 août	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Offre d'emploi

RESPONSABLE DES OPÉRATIONS

Temps plein

La Compagnie des Cimetières de la Sérénité gère les cimetières de Lyster, d'Inverness et de Val-Alain. Ses bureaux sont à Lyster au 3330, rue Bécancour. Elle est à la recherche d'une personne engagée et dynamique pour combler le poste de Responsable des opérations.

Responsabilités :

- S'assurer du bon déroulement des opérations.
- Accueillir les familles et répondre aux demandes de la clientèle.
- Administrer les comptes et les bases de données.
- Faire le lien avec les contractuels, notamment ceux responsables de l'entretien des cimetières, et les autres fournisseurs.
- Développer et mettre en œuvre des projets et de nouvelles activités.
- Relève du Conseil d'administration.

Qualifications :

- Bon sens de l'organisation et des priorités.
- Connaissance de la Suite MS Office, des réseaux sociaux et de la langue française.
- Autonomie, fiabilité, discrétion et jugement.
- Détenir une voiture et un permis de conduire.
- Expérience en comptabilité, un atout.

Conditions :

- 4 ou 5 jours par semaine, poste à combler dès que possible.
- Travail au bureau de Lyster.
- Salaire et autres conditions à discuter en entrevue.

Pour soumettre votre candidature et votre CV, contactez Laurent Boissonneault, président du Conseil : 819 389-5856



JUIN ET JUILLET 2026



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
21	22	23 	24 BUREAU FERMÉ FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC	25 	26  	27
28	29	30 	1 ^{ER} JUILLET BUREAU FERMÉ FÊTE DU CANADA	2 	3  	4
5	6 CONSEIL MUNICIPAL 19 H 30	7 	8	9 	10  	11
12	13	14 	15	16 	17  	18
19	20	21	22	23 	24  	25